

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES MASKOUTAINS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 5 septembre 2017, à 20 h, à la salle du Conseil, située au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Johanne Grégoire et Nadine Lavallée et/

Messieurs les conseillers Yves Winter, Claude Vadnais et Nicolas Proulx

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire, Denis Chabot.

Est également présente, Madame Louise Brunelle, directrice générale adjointe.

**1. PRÉAMBULE**

**1.1 Ouverture de la séance**

Denis Chabot, maire, constate le quorum à 20 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Louise Brunelle, directrice générale adjointe, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**1.2 Adoption de l'ordre du jour**

Résolution 2017-09-224

Il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la directrice générale adjointe en laissant le point 12 « divers » ouvert.

**Ordre du jour:**

**1. PRÉAMBULE**

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2017

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT**

- 3.1 Adoption des comptes payés en août 2017
- 3.2 Adoption des comptes à payer
- 3.3 Dépôt du compte rendu de la réunion du CCR du 8 août 2017
- 3.4 Demande d'aide financière pour le projet de centre d'interprétation des oiseaux de proie
- 3.5 Demande pour projet de sensibilisation « Bourse du carbone Scol'Ère »
- 3.6 Demande de collaboration financière pour Société d'horticulture et d'écologie Les Trois Clochers
- 3.7 Demande d'ajustement de facturation (travaux route Quintal)
- 3.8 Offre de services de Monty Sylvestre
- 3.9 Demande au fonds de développement rural
- 3.10 MRC - Service juridique destiné aux municipalités – Déclaration d'intérêt
- 3.11 MRC – Programme mobilisations-diversité projet immigration
- 3.12 Mandat Ingénieur pour travaux de trottoir de l'Avenue du Parc
- 3.13 Offre de service ingénieur relocalisation de la bibliothèque et aménagement d'une salle multifonctionnelle

**4. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 4.1 Camion incendie- conformité

**5. TRANSPORT ROUTIER**

- 5.1 Paiement du dernier décompte pour travaux de pavage du 7<sup>e</sup> rang à Pavages Maska
- 5.2 Paiement 3<sup>e</sup> décompte pour travaux Saint-Patrice et Quintal à RGC Construction

5.3 Achat d'abrasif et frais de transport pour la saison hivernale 2017-2018

## 6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Semaine Québécoise de réduction des déchets 2017 – Proclamation

6.2 Contrôle PM (heures de programmation)

6.3 Achat de deux actuateurs de train – usine de filtration

6.4 Autorisation de formation pour OW-2

## 7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Dépôt de la liste des permis et certificats émis

7.2 Dérogation mineure – 1128 rang Saint-Édouard

## 8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Supralocal – entente intermunicipale des Loisirs et Culture

## 9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

## 10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

## 11. CORRESPONDANCE

## 12. DIVERS

## 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

### 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2017

Résolution 2017-09-225

Il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2017 soit adopté tel que présenté.

## 2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à s'adresser au conseil pour la première période de questions. *10 minutes sont accordées à la première période de questions, selon le règlement 205-06.*

## 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

### 3.1 Adoption des comptes payés – août 2017

Résolution 2017-09-226

Il est proposé par la conseillère Nadine Lavallée, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes payés du mois d'août 2017 totalisant la somme de 159 416,66 \$, en plus des salaires versés au montant de 50 832,56 \$ et d'en ratifier le paiement.

#### ADMINISTRATION

R	ADMQ-Zone Montérégie est	2 inscriptions au colloque annuel	300,00 \$
D	Batteries Expert St-Hyacinthe	Batterie pour back-up	24,09 \$
I	Bell Mobilité Pagette	Frais pagette - maire	20,97 \$
D	Centre de Rénovation A.L. inc.	Réparation serrure de porte et clés - HDV	118,44 \$
D	Coopérative Telsys Solutions	Supp. Tech., disque dur USB 3.0 ext- HDV	331,28 \$
D	Copie du Centre-Ville inc.	Impression du Reflet de juillet	583,50 \$
I	Desjardins Sécurité Financière	Cotisations R.R.S. - juillet 2017	3 566,94 \$
D	Dicom Transportation Group Canada	Coffre pour colis dicom	669,99 \$
D	Donais & Fils	Entretien bâtiment HDV	115,82 \$
I	Financière Manuvie	Assces collectives - août et septembre	5 973,66 \$
R	Francoeur Karol-Ann	Programme couches lavables	100,00 \$
D	Geslam informatique	Services informatiques - HDV	51,74 \$
R	Gouttières Daniel 2004 inc.	Remplacement des gouttières - HDV	3 233,09 \$
D	Groulx Clément et Yvon	Retouche de peinture sur la toiture - HDV	344,93 \$
D	Heine Denise	Remb. achats - Épluchette de maïs (ainés)	161,46 \$
R	Marché Pierre Deslandes	Peinture - entrée HDV	762,64 \$
D	Megaburo inc.	Frais copie	147,05 \$
I	Ministre du Revenu du Québec	DAS - juillet 2017	10 277,21 \$
D	Monty, Sylvestre, conseil. jurid.	Honoraires professionnels - dossier général	556,60 \$

R	Premiers Répondants St-Liboire	Subvention	4 000,00 \$
D	Québec Linge	Règlement final (dossier FE1697)	1 500,00 \$
I	Receveur Général du Canada	DAS - juillet 2017 (taux réduit)	3 216,83 \$
I		DAS - juillet 2017 (taux régulier)	336,52 \$
D	Rona inc.	Entretien HDV	30,21 \$
I	Sogetel	Frais de téléphone - HDV	493,88 \$
I	Ville de St-Hyacinthe	Cour régionale avril à juin 2017	2 685,76 \$
I	Visa (Fonds d'information)	Frais avis de mutations de juin et juillet	92,00 \$
D	Visa (Laferté et Letendre)	Rempl. tapis d'entrée et de passage - HDV	211,98 \$
D	Visa (Pile pour la vie)	Collecteur de piles usées - HDV	506,18 \$
D	Visa (Resto Le Lib)	Repas employés	120,00 \$
I	Visa (Soc.canadienne des postes)	Timbres	195,46 \$

### **BIBLIOTHÈQUE**

I	Sogetel	Frais téléphone	54,87 \$
---	---------	-----------------	----------

### **LOISIRS**

D	Cloutier Bernard	Location de matériel sono - RVD du jeudi	850,00 \$
I	Hydro-Québec	141 rue Rodier (parc des bénévoles)	47,13 \$
R	Loisirs St-Liboire	Subvention de fonctionnement	10 135,00 \$
R		Programme d'accompagnement camp de jour	1 577,80 \$
D	Marché Sylvain Martel	Divers achats pour R-V du jeudi	45,90 \$
R	Signal Toile, Hygiène Plus	Location toilette - parc des bénévoles	201,21 \$

### **SERVICE INCENDIE**

D	Batteries Expert St-Hyacinthe	Boites de piles	40,83 \$
I	Bell Mobilité	Frais cellulaire	17,13 \$
I	Bell Mobilité pagette	Frais pagettes	294,79 \$
R	Bougie Martin	Remb.frais de formation Gestion d'intervention	184,00 \$
R	Educ Expert	Fr. dépl. du formateur - décarcération	147,17 \$
D	Garage Luc Meunier	Prestone et lave-vitre pour véh.incendie	87,38 \$
R	Horizon Graphique	Nouveaux écussons et logos autocollant	993,89 \$
D	Marché Sylvain Martel	Bouteilles d'eau	24,76 \$
D	Téléystème du Québec	Installation antenne sur camion citerne	219,34 \$
I	Sogetel	Frais communication	57,43 \$

### **URBANISME**

D	Rondeau Janie	Fr. de déplacement - inspections	176,00 \$
R	UMQ	Form. Web - Aménag.pour piétons et cyclistes	92,84 \$

### **VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU**

D	Alarmes ASE Inc.	Frais de surveillance 2 mois - poste Quintal	72,32 \$
D	Atelier Tanguay	Accessoire taille haie	379,36 \$
I	Bell Mobilité	Frais cellulaires - travaux publics	272,34 \$
D	Atelier de soudure de St-Liboire	Support de panneau de signalisation	47,54 \$
D	Bisson Service	Réparation d'une pompe du puits # 1	183,91 \$
I	Chemin de Fer St-Laurent	Entr.pass.à niveau - juillet à septembre	1 488,00 \$
D	Clôtures et Patios d'aujourd'hui	Réparer clôture au puits # 2	209,30 \$
R	Contrôle P.M. inc.	Appel de service - réinstaller logiciel - aqueduc	208,95 \$
R	Coopérative Telsys Solutions	Configuration, installation routeur - aqueduc	155,21 \$
I	CST Canada	Carburant	651,49 \$
D	Develotech inc.	Signalisation	494,40 \$
D	Dion Gérard & fils inc.	Entr. lumières de rues + pièce pour Poste Quintal	407,78 \$
R		Branchement à 600V - puits # 2	7 828,65 \$
D		Extra- branchements 600V - puits # 2	697,90 \$
D-R		Fourniture et installation - liens lanex	1 935,73 \$
D	Donais & Fils	Signalisation et pièces pour garage	51,98 \$
D	Elec-tro	Entretien poste Quintal et Lacroix	1 987,92 \$
D		Sonde ultrasonique - poste Lacroix	4 829,02 \$
D		Entretien aqueduc et postes de pompage	1 147,45 \$
R	Franklin Empire	5 Lumières DEL - éclairage public	1 436,61 \$
I	Groupe Environex	Analyses eau potable et eaux usées	801,90 \$
D	Groupe Maska	Réparation d'un pneu du Transit	47,19 \$
I	Hydro-Québec	150 rue Morin	127,41 \$
I		58 rue des Saules, 48 rue Parent, 110 des Erables	177,74 \$
I		44 rue Morin, Eclairage public	942,04 \$
I		105 rue Lacroix, 110 Tsse Bagot	3 415,42 \$
R	Intéral	Licence utilisateur - frais mensuels	109,23 \$
R	Kemira Water Solutions	Polychlorure d'aluminium - aqueduc	10 494,92 \$
R	Laboratoires de la Montérégie	Divers travaux- prolongement réseau ég-aqueduc	7 990,76 \$
R		Contr.matériaux-Pavage rte St-Patrice et Quintal	6 657,06 \$
D	Lawson Products	Outils, équip.de sécurité - garage	935,98 \$
D	Location Laurier inc.	Location d'un échafaud roulant	298,02 \$
D	M.E.R. (9085-7400 Québec inc.)	Amélioration usine d'eau potable (tamis)	11 629,72 \$
D	Marché Pierre Deslandes inc.	Outils - garage	13,19 \$
D	Marché Sylvain Martel inc.	Bouteilles d'eau, insecticide - garage	34,37 \$
I	Martech	Panneaux de signalisation	131,65 \$
D	Moreau Antonio Ltée	Vêt.de travail - S.Laplante + équip. de sécurité	503,70 \$
R	Paysagement Benoit & Frères inc.	Entretien des gazons - 4e versement	1 437,19 \$
I	Petroles Irving	Carburant - voirie	228,70 \$
D	Québec Bolts inc.	Pièces diverses - garage	74,95 \$
I	Regie Inter.m.d' Acton et Maskoutains	Ordures et redevances - juillet 2017	9 305,15 \$
I		Organiques et recyclage - juillet 2017	8 653,43 \$
I		25 bacs recyclage et 3e versement - quote-part	7 444,00 \$
I	Sogetel	Frais tél. -eau potable, eaux usées et garage	484,78 \$
D	Solutia Télécom/9146-5039 Québec	3 étuis pour cellulaire et carte SIM - Trav.publics	157,95 \$

D	Systèmes Christian Dion inc.	Réparation système d'alarme - garage	325,96 \$
R	Trafic Innovation inc.	Formation pour l'afficheur de vitesse électronique	556,37 \$
D	Visa (Rona inc.)	Divers outils - garage	303,47 \$
D	Vision Expert Acton Vale	Lunettes de sécurité - K.Pelchat	205,00 \$
D	Vistech (9315-7881 Québec inc)	Réparer signalisation	287,44 \$
R	WSP Canada inc.	Hon.prof. Projet - poste de pompage Morin	4 872,50 \$
D	Wurth Canada Ltée	Divers matériaux - garage	307,91 \$
<b>TOTAL DES COMPTES PAYÉS</b>			<b>159 416,66 \$</b>
I	Salaires versés	août	50 832,56 \$

**D:** Délégation **I:** Incompressible **R:**Résolution

### **3.2 Adoption des comptes à payer**

Résolution 2017-09-227

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée ;

Considérant que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Johanne Grégoire, appuyé du conseiller Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes à payer totalisant la somme de 133 589,50 \$ et d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement à même le fonds général d'administration

#### **ADMINISTRATION**

Ministre des finances	Services de la Sûreté du Québec - 2e versement	132 520,00 \$
-----------------------	------------------------------------------------	---------------

#### **VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU**

MRC des Maskoutains	Hon.ingénieur - Réfection rue St-Patrice et Quintal	724,50 \$
	Hon.ingénieur - Pavage Gosselin et Godère	143,75 \$
	Hon.ingénieur - Prolong.égoût et aqueduc	201,25 \$

<b>TOTAL DES COMPTES À PAYER</b>	<b>133 589,50 \$</b>
----------------------------------	----------------------

### **3.3 Dépôt du compte rendu du Comité de circulation routière du 8 août 2017**

La directrice générale adjointe procède au dépôt du compte rendu du Comité de circulation routière du 8 août dernier.

### **3.4 Demande d'aide financière pour projet de centre d'interprétation des oiseaux de proie**

Résolution 2017-09-228

Considérant la demande d'aide financière pour le projet de centre d'interprétation des oiseaux de proie (UQROP) ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la somme de 1 500 \$ pour le projet de centre d'interprétation des oiseaux de proie (UQROP) et d'en effectuer le paiement.

### **3.5 Demande pour projet de sensibilisation « Bourse du carbone Scol'ère »**

Le conseil ne donne pas suite à cette demande de projet.

### **3.6 Demande de collaboration financière pour la Société d'horticulture et d'écologie Les Trois Clochers**

Résolution 2017-09-229

Considérant la demande de contribution financière pour la continuité du projet de la Société Les Trois Clochers;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre la somme de 375 \$ étant la contribution de la municipalité pour la location du local des Chevaliers de Colomb étant donné que les diverses rencontres ont lieu à cet endroit, et d'en effectuer le paiement.

### **3.7 Demande d'ajustement de facturation (travaux route Quintal)**

Le citoyen étant présent dans la salle lors de la période de questions, explique sa demande et suite aux informations qui ont été transmises aux membres du conseil, ces derniers décident de ne pas donner suite à la présente demande d'ajustement de facturation, car cette dernière reflète en tous points les travaux effectués sur le terrain du demandeur.

### **3.8 Offre de services Monty Sylvestre**

Résolution 2017-09-230

Il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc. au besoin, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 selon les termes de l'offre datée du 16 août 2017.

### **3.9 Demande au fonds de développement rural**

Résolution 2017-09-231

Considérant le désir de la municipalité de Saint-Liboire de procéder à faire deux demandes au fonds de développement rural pour la relocalisation de la bibliothèque ainsi que l'aménagement d'une salle multifonctionnelle ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- d'autoriser la directrice générale à déposer deux projets dans le cadre du fonds de développement rural pour la relocalisation de la bibliothèque et l'aménagement d'une salle multifonctionnelle;
- d'autoriser le maire et la directrice générale ou leurs représentants en leur absence à signer l'entente et tous les documents inhérents aux présentes demandes au fonds de développement rural.

### **3.10 MRC – Service juridique destiné aux municipalités – Déclaration d'intérêt**

Résolution 2017-09-232

Considérant la demande des directeurs généraux des municipalités de procéder à une analyse pour la mise en place d'un service juridique à l'interne de la MRC des Maskoutains, destiné aux municipalités qui désirent y participer;

Considérant le type de besoin énoncé par les municipalités à l'égard de la production, de la rédaction, de la validation ou du service-conseil de nature juridique ou réglementaire;

Considérant qu'il est nécessaire de connaître l'intérêt des municipalités qui désirent participer à ce service, ainsi que l'évaluation de leur utilisation annuelle, pour produire un projet et les prévisions budgétaires qui y sont liés;

Considérant que dans l'éventualité de la mise en place du projet, les municipalités devront confirmer leur adhésion par résolution, à être convenu par entente et que ce service sera traité par une partie distincte au budget de la MRC des Maskoutains, uniquement dédiés aux municipalités participantes;

Considérant la résolution numéro 17-08-272 adoptée par le conseil de la MRC des Maskoutains invitant les municipalités à déclarer leur intérêt à participer au service juridique à l'interne de la MRC des Maskoutains destiné aux municipalités;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Nadine Lavallée, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE déclarer l'intérêt de la municipalité de Saint-Liboire à participer au service juridique à l'interne de la MRC des Maskoutains; et

D'informer la MRC que l'évaluation de l'utilisation de ce service, pour les besoins de la municipalité, serait d'environ 40 heures annuellement.

### **3.11 MRC – Programme mobilisations-diversité projet immigration**

Le conseil ne désire pas participer au programme mobilisations-diversité projet immigration.

### **3.12 Mandat ingénieur pour travaux de trottoir de l'Avenue du Parc**

Résolution 2017-09-233

Considérant qu'il y a lieu de mandater notre ingénieur afin qu'il prépare les plans et devis pour les travaux de trottoir sur l'Avenue du Parc ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater notre ingénieur monsieur Jean-Sébastien Bouvier, de la MRC afin qu'il prépare les plans et devis pour les travaux de confection de trottoir sur l'Avenue du Parc et d'effectuer le paiement des coûts d'ingénierie.

### **3.13 Offre de service – ingénieur- relocalisation de la bibliothèque**

Résolution 2017-09-234

Considérant l'offre de service de la firme d'ingénieurs Larocque et Cournoyer pour le calcul de charge de la bibliothèque;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service de la firme Larocque et Cournoyer pour le calcul de charge de la bibliothèque au montant de 1 200 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement. À noter que ce montant pourrait être admissible au programme de subvention du fonds de développement rural.

## **4. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **4.1 Camion incendie – Conformité**

Résolution 2017-09-235

Considérant l'appel d'offres lancé par la municipalité pour l'achat d'un camion porteur 10 roues avec citerne;

Considérant que dans ledit appel d'offres il était clairement exigé que le véhicule devait être conforme, entre autres, aux normes ULC-S515 ;

Considérant que le soumissionnaire a déclaré, dans sa soumission, qu'il possédait une homologation à ladite norme ;

Considérant qu'il est nécessaire que le camion porteur 10 roues avec citerne soit conforme à cette norme de fabrication et ce, compte tenu de l'article 4.4.4 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC des Maskoutains ;

Considérant que le contrat a été octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Camions Hélie (2003) Inc. par résolution portant le numéro 2017-06-180 ;

Considérant que conformément au contrat, la municipalité retient actuellement une retenue de 10%, soit la somme de 16 613,89 \$ ;

Considérant que depuis l'adoption de ladite résolution il a été découvert que ledit camion porteur 10 roues avec citerne n'est pas conforme à ladite norme ULC-S515;

Considérant que Camions Hélie (2003) Inc. confirme qu'elle n'a pas cette homologation ;

Considérant l'article 47 de la *Loi sur la sécurité incendie* ;

Considérant que la municipalité a engagé des frais relatifs au système d'ouverture pneumatique pour valve au montant de 1 417,33 \$ ;

Considérant que la municipalité a engagé des frais pour la pose d'un radio émetteur au montant de 200,28 \$ ;

Considérant que la municipalité a engagé des frais pour le lettrage du camion au montant de 301,61 \$;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé par la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

De résoudre le contrat intervenu entre la Municipalité de Saint-Liboire et Camions Hélie (2003) Inc. ;

D'exiger de Camions Hélie (2003) Inc. le remboursement des sommes versées de l'ordre de 169 265,33 \$ à l'aide d'un chèque visé fait à l'ordre de la Municipalité de Saint-Liboire encaissable la journée où cette dernière prendra livraison dudit camion-citerne;

D'exiger de Camions Hélie (2003) Inc. de venir prendre livraison dudit camion d'ici le 25 septembre 2017.

### **Camion incendie - Dérogation**

Résolution 2017-09-236

Considérant que la municipalité est en processus d'achat d'un camion-citerne incendie et que l'article 4.4.4 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie nous oblige à posséder au minimum un camion-citerne conforme à la norme ULC S-515 ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé du conseiller Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheminer une demande à la MRC des Maskoutains afin d'obtenir une dérogation auprès du Ministère de la Sécurité Publique pour le schéma de couverture de risques en sécurité incendie article 4.4.4, relatif aux véhicules d'intervention.

## **5. TRANSPORT ROUTIER**

### **5.1 Paiement du dernier décompte pour travaux de pavage du 7<sup>e</sup> rang à Pavages Maska inc.**

Résolution 2017-09-237

Considérant la demande de paiement du dernier décompte pour travaux de pavage du 7<sup>e</sup> rang à Pavages Maska inc. ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à la demande de paiement du dernier décompte « final » pour travaux de pavage du 7<sup>e</sup> rang à Pavages Maska inc. (retenue de 5%) et selon la recommandation de paiement de notre ingénieur, monsieur Jean-Sébastien Bouvier de la MRC, de procéder au paiement du montant de 8 763,64 \$ incluant les taxes et d'en effectuer le paiement.

### **5.2 Paiement du 3<sup>e</sup> décompte pour travaux pavage Saint-Patrice et Quintal à RGC Construction inc.**

Résolution 2017-09-238

Considérant la demande de paiement du 3<sup>e</sup> décompte pour travaux de pavage des routes Saint-Patrice et Quintal à RGC Construction inc. ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à la demande de paiement du 3<sup>e</sup> décompte pour travaux de pavage des routes Saint-Patrice et Quintal et selon la recommandation de paiement de notre ingénieur, monsieur Jean-Sébastien Bouvier de la MRC, de procéder au paiement du montant de 55 153,08 \$ incluant les taxes et d'en effectuer le paiement. À noter qu'une partie de ce montant sera remboursée par le programme AIRRL.

### **5.3 Achat d'abrasif et frais de transport pour la saison hivernale 2017-2018**

Résolution 2017-09-239

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'achat d'abrasif pour la prochaine saison ainsi que le transport d'abrasif et que deux fournisseurs ont été invités à soumissionner ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Nadine Lavallée, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur des travaux publics à faire l'achat d'abrasifs auprès de Carrières Acton au prix de 36 \$ la tonne métrique plus les frais environnementaux et le contrat de transport plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

## **6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

## **6.1 Semaine québécoise de réduction des déchets 2017 – Proclamation**

Résolution 2017-09-240

Considérant que l'édition 2017 de "*La Semaine québécoise de réduction des déchets*" se déroulera cette année du 21 au 29 octobre;

Considérant que la Municipalité de Saint-Liboire juge opportun de profiter de cette semaine pour promouvoir l'importance de réduire la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement et ainsi favoriser des alternatives écologiques s'inspirant des 3RVE, soit : la Réduction à la source, le Réemploi, le Recyclage, la Valorisation et l'Élimination des seuls résidus ultimes avec lesquels on ne peut rien faire d'autre pour l'instant;

Considérant qu'il est primordial de sensibiliser et d'informer toute la population sur l'importance de poser des gestes simples qui, collectivement, contribuent à réduire significativement la quantité de nos matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Liboire proclame la semaine du 21 au 29 octobre 2017, "*La Semaine québécoise de réduction des déchets*".

Le conseil invite également tous les citoyens à profiter de cette semaine privilégiée pour poser un geste de plus pour la protection de notre environnement par la réduction des déchets qu'ils produisent quotidiennement, par un meilleur tri des matières recyclables ou compostables et par la gestion sécuritaire de leurs résidus dangereux.

## **6.2 Contrôle PM (heures de programmation)**

Résolution 2017-09-241

Considérant le besoin d'accorder des heures à Contrôle PM pour diverses programmations à l'usine de filtration;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder à Contrôle PM environ 60 heures pour effectuer de la programmation, de la mise à jour, contrôler les alarmes et l'automate et d'en effectuer le paiement.

## **6.3 Achat de deux actuateurs à l'usine de filtration**

Résolution 2017-09-242

Considérant le besoin de changer deux actuateurs des trains numéro 1 et 2 à l'usine de filtration d'eau ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Conval Québec pour changer deux actuateurs totalisant la somme d'environ 4 300 \$ plus les taxes applicables et d'en rembourser les frais.

## **6.4 Autorisation de formation pour OW-2**

Résolution 2017-09-243

Considérant que pour continuer à pouvoir exploiter l'usine des eaux usées, notre opérateur doit obtenir la certification OW-2 ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Nadine Lavallée, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser notre directeur, Sylvain Laplante à obtenir la certification OW-2 auprès du Ministère du Travail et de la Solidarité sociale, centre administratif de la qualification professionnelle, et ce, moyennant la somme de 112\$ et d'en effectuer le paiement.

## **7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **7.1 Dépôt de la liste des permis et certificats émis**



Une liste, datée du 28 août 2017, des permis et certificats émis est déposée, représentant neuf (9) permis pour un montant total de 311 700 \$, par la directrice générale adjointe séance tenante.

## **7.2 Dérogation mineure – 1128 rang Saint-Édouard**

Résolution 2017-09-244

Considérant que la Municipalité a reçu une demande de dérogation mineure relativement à la dimension d'enseignes installées pour la vente de la propriété située au 1128, rang Saint-Édouard (lot 1 345 729);

Considérant la localisation de la propriété en bordure de l'autoroute;

Considérant la vocation temporaire de ce type d'enseigne;

Considérant la visibilité souhaitée pour la vente de ce terrain;

Considérant l'ampleur des enseignes présentement installées en rapport avec les normes du règlement de zonage no 86-97 en vigueur (50 fois plus grand);

Considérant le précédent qu'une réponse positive à cette demande pourrait entraîner;

Considérant que le zonage de ce site est commercial;

Considérant l'avis reçu du Comité consultatif d'urbanisme en date du 14 août 2017;

Considérant que les personnes intéressées ont eu l'occasion de se faire entendre par le Conseil ce jour suite à la publication d'un avis public à cet effet en date du 15 août 2017;

Considérant qu'aucun citoyen n'a demandé à être entendu;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la dérogation mineure en partie, soit de permettre qu'une des trois enseignes soit conservée, soit celle de la plus petite dimension (environ 25'6" x 7'), pour une durée maximale de deux ans à compter de la date d'adoption de cette résolution. Suite à l'expiration de ce délai, si la propriété n'est pas vendue, les enseignes pour la vente devront respecter la réglementation en vigueur.

## **8. LOISIRS ET CULTURE**

### **8.1 Supralocal – entente intermunicipale des Loisirs et culture**

Résolution 2017-09-245

Considérant l'entente intermunicipale relative aux Loisirs et à la Culture avec la Ville de Saint-Hyacinthe et les municipalités de la MRC des Maskoutains ;

Considérant qu'aucun frais d'administration ne sera appliqué par la MRC des Maskoutains pour la gestion de l'entente intermunicipale de loisir et de culture;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Johanne Grégoire, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents de signer la présente entente intermunicipale concernant le supralocal avec la Ville de Saint-Hyacinthe et les municipalités participantes de la MRC des Maskoutains et d'autoriser le maire et la directrice générale ou leurs représentants en leur absence à signer tout document inhérent à la présente entente.

## **9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÈNEMENTS**

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et évènements qui se sont déroulés durant le mois.

Madame Johanne Grégoire : *Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU)*

Monsieur Yves Winter : *Politique de la Famille, Saint-Liboire en Fête, rentrée scolaire CCR, épluchette de maïs des aînés*

Madame Nadine Lavallée : *Coin des Zados*

Monsieur Claude Vadnais : *Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains et Loisirs*

Monsieur Nicolas Proulx : *Aucune rencontre*

Monsieur Denis Chabot : *MRC des Maskoutains, Soirée reconnaissance MonSeigneur Lapierre, épluchette de maïs des aînés*

**10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les personnes présentes à s'adresser au conseil pour la seconde période de questions. *10 minutes sont accordées à la seconde période de questions, selon le règlement 205-06.*

**11. CORRESPONDANCE**

La liste de la correspondance reçue pour la période du 15 août au 5 septembre 2017 a été transmise à chaque membre du conseil.

**12. DIVERS**

Aucun point n'y a été discuté.

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution 2017-09-246

Il a été proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit clôturée à 21 H 30.

**Le maire**

**La directrice générale adjointe**

\_\_\_\_\_  
**Denis Chabot**

\_\_\_\_\_  
**Louise Brunelle**

***La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 3 octobre 2017 et signé par la directrice générale (ou sa représentante) et le maire ou la personne qui présidera cette séance.***